

IAER

L'Initiative de l'Afrique sur les Energies
Renouvelables



Mener l'Afrique vers un futur énergétique alimenté
par les énergies renouvelables accessibles à tous





L'INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES RÉSUMÉ DU DOCUMENT CADRE ET PLAN D'ACTION DE L'IAER

INTRODUCTION

L'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (IAER) est un effort significatif dirigé et pris en main par l'Afrique pour accélérer et augmenter la domestication de l'énorme potentiel des sources d'énergie renouvelable du continent. Sous mandat de l'Union Africaine et approuvé par le Comité des Chefs d'Etat et de gouvernements africains sur les changements climatiques (CAHOSCC), l'initiative se donne pour objectif d'atteindre au moins **10 GW** de capacité nouvelle et additionnelle de production de sources d'énergie renouvelable d'ici 2020, et de mobiliser le potentiel africain de produire au moins de **300 GW** d'ici 2030.¹

L'IAER est ancrée dans le contexte du développement durable et des changements climatiques. Elle montre comment des stratégies de développement à bas ou zéro carbone peuvent être atteintes dans les pays africains à travers les financements du climat et les moyens d'action basés sur les principes de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Elle reconnaît l'importance cruciale de l'accès à l'énergie pour un bien-être accru, un développement économique et l'accomplissement de l'objectif 7 de développement durable sur l'accès à énergie ainsi que les autres objectifs de développement durable.

L'IAER est une initiative continentale et prédominante avec un calendrier à long terme qui comble, renforce et s'appuie sur des lacunes par rapport à d'autres efforts. L'IAER décrit principalement diverses approches et programmes de travail qui peuvent faire bénéficier tous les pays sur le continent. Pour compléter cette approche programmatique, l'initiative soutiendra également l'habilitation de projets d'énergies renouvelables (ER) existants et à venir en attente de mise en œuvre qui sont conformes aux principes directeurs de l'IAER. L'initiative interagira, influencera, et s'appuiera sur les composantes des énergies renouvelables d'autres initiatives existantes, telles que le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), de l'Énergie durable pour tous (SE4ALL), Power Africa, Partenariat Afrique-UE pour l'énergie, l'Africa Clean Energy Corridor de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et de nombreux efforts bilatéraux, des communautés de base et de la société civile qui ont émergés pour répondre aux défis énergétiques de l'Afrique.

Cependant, les buts et objectifs de l'IAER sont entièrement conformes aux objectifs du Programme régional phare africain sur l'énergie durable (ARFP), qui vise à faciliter la fourniture d'un appui coordonné et consolidé aux pays africains pour développer leur secteur d'énergie et à réaliser un mix énergétique durable. L'IAER sera, par conséquent, mise en œuvre ajusté à l'ARFP.

¹ Voir comme exemple IRENA Africa REmap 2030 sur le potentiel des énergies renouvelables en Afrique.

CONTEXTE DE L'ACCÈS À L'ÉNERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables se concentre sur la création de solutions intégrées pour le double défi de l'accès universel à l'énergie et au changement climatique. L'initiative est fondée sur le fait que toutes les sociétés, y compris celles d'Afrique, ont besoin d'une transition vers des systèmes énergétiques à bas ou zéro émission de carbone afin d'éviter un changement climatique catastrophique. Conformément aux engagements et les principes de la CCNUCC, ces efforts déployés par l'Afrique ont besoin d'être soutenus par le financement public international climatique, entre autres.

L'initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables met en évidence le fait qu'en plus d'assurer l'accès à l'électricité approprié pour les ménages et les familles, l'accès doit être suffisant pour entraîner également les secteurs productifs dans les contextes locaux et nationaux pour la création d'emplois, un développement économique prospère et une plus grande résilience. Cela comprend la réponse aux besoins de la petite production agricole et des micro, petites et moyennes entreprises en termes à la fois de quantité et de qualité d'accès, et entraîne une vision de l'accès à l'électricité au-delà des stricts besoins minimaux pour les ménages.

Pour les pauvres, un meilleur accès à l'énergie signifie un potentiel pour l'amélioration des moyens de subsistance. L'initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables promouvra alors des efforts sans précédents pour atteindre les populations actuellement hors réseaux nationaux. Elle planifiera un accès élargi à l'électricité pour les services sociaux pendant que les sociétés africaines développent la mise à disposition de la sécurité sociale et d'autres moyens d'améliorer le bien-être de leurs populations au cours des décennies à venir.

L'IAER envisage des systèmes énergétiques intelligents distribués qui peuvent supporter la production combinée d'énergies renouvelables. Avec une base de propriété très diversifiée par rapport à des systèmes énergétiques conventionnels et centralisés, un grand nombre de ménages, de communautés, de coopératives, de micro, petites et moyennes entreprises, ainsi que des grandes entreprises, deviennent à la fois des producteurs et des consommateurs d'électricité. L'Afrique peut ainsi passer rapidement à des systèmes énergétiques de l'avenir.

OBJECTIFS

L'INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES A POUR OBJECTIFS

1

D'AIDER À LA RÉALISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE RENFORCER LE BIEN-ÊTRE ET D'ŒUVRER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOUT EN GARANTISSANT L'ACCÈS UNIVERSEL À DES QUANTITÉS SUFFISANTES D'ÉNERGIE PROPRE, APPROPRIÉE ET ABORDABLE

2

D'AIDER LES PAYS AFRICAINS À PASSER TRÈS RAPIDEMENT À DES SYSTÈMES EXPLOITANT LES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE QUI APPUIENT LEURS STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE, TOUT EN AMÉLIORANT LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.



PRINCIPES DIRECTEURS

L'IAER EST GUIDÉE PAR LES PRINCIPES SUIVANT:

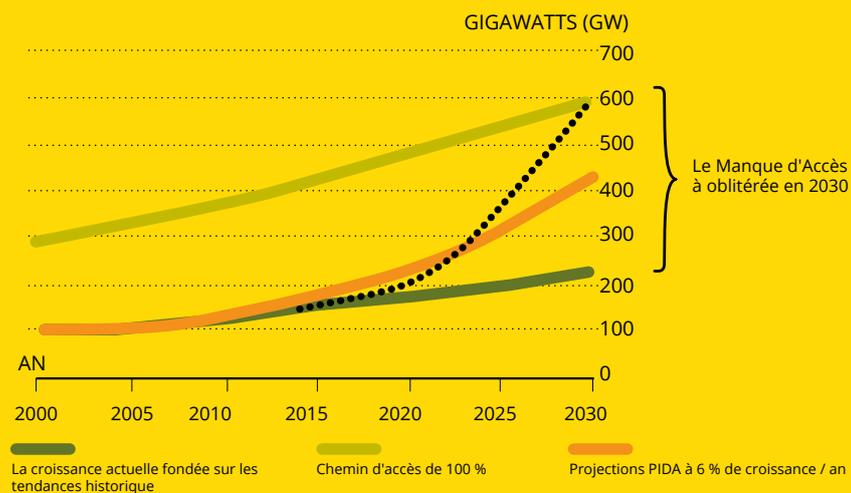
- >> Contribuer à la réalisation du développement durable en Afrique en améliorant et en accélérant le déploiement et le financement des énergies renouvelables en Afrique.
- >> Servir l'ensemble des intérêts du continent africain et de ses pays.
- >> Encourager la coopération intra régionale et internationale, promouvoir et soutenir uniquement les actions et les projets qui sont convenus par tous les pays concernés.
- >> Promouvoir toutes sortes de technologies utilisant les sources d'énergie renouvelable, en particulier l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique produite à micro, petite et moyenne échelle, la biomasse moderne, l'énergie géothermale et l'énergie marine, pourvu qu'elles soient respectueuses de l'environnement et socialement rationnelles, qu'elles tiennent compte des spécificités et qu'elles soient conformes aux principes directeurs.
- >> Promouvoir les multiples utilisations des sources d'énergie renouvelable pour produire de l'électricité, allant des systèmes raccordés aux réseaux aux mini-réseaux en passant par des petits systèmes autonomes, et promouvoir les utilisations d'autres formes d'énergie, particulièrement celles qui satisfont les besoins des personnes démunies.

EN OUTRE, L'IAER DÉCRIT LES PRINCIPALES FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES QUI DEVRAIENT GUIDER LES TRAVAUX:

- >> L'appropriation des pays.
- >> Des approches programmatiques transformatrices.
- >> L'utilisation sans transition des meilleurs systèmes d'exploitation des sources d'énergie renouvelable décentralisés, distribués, modernes et intelligents qui facilitent la préparation d'un avenir où les émissions sont faibles ou nulles.
- >> La participation multipartite et les garanties sociales et environnementales comme éléments essentiels de solutions durables.
- >> Le consolidation, à tous les niveaux, des conditions propices au renforcement de la participation des secteurs public et privé.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- 1 Installer au moins **10 GW** de capacité nouvelle et additionnelle de production d'énergie à partir de sources renouvelables installés d'ici à 2020.
- 2 Installer au moins, comme objectif ambitieux, au moins **300 GW** de capacité nouvelle et additionnelle d'ici à 2030.



DES RÉSULTATS ADDITIONNELS POUR LES PAYS ENGAGÉS DANS L'INITIATIVE INCLURAIENT:

- >> Une augmentation quantitative et relative du nombre de micro, petites, et moyennes entreprises ou d'autres utilisateurs reliés aux réseaux nationaux ou aux nouveaux mini-réseaux.
- >> Une augmentation quantitative et relative de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale, en particulier dans les secteurs agricole, industriel et des services .
- >> Une augmentation quantitative et relative de la part des entreprises africaines qui fournissent des installations, des systèmes d'approvisionnement et des services utilisant les énergies renouvelables aux marchés africains nationaux et continentaux.

PHASES DE MISE EN OEUVRE

Le plan d'action présente les activités pour trois différentes phases:

Phase de déploiement immédiat (2016-2017): lancement officiel des activités de l'IAER, y compris la mobilisation des ressources, mise en place de la structure de gouvernance et de gestion et des activités d'identification des projets de la phase I qui seront en attente de mise en œuvre

Phase I (2017-2020): Evaluations, activités de préparation et activités habilitantes cruciales à l'échelle du continent africain et dans plusieurs pays pionniers, qui jetteront les bases nécessaires à l'accélération de la mise en œuvre dans la Phase II ; en coopération avec des partenaires bilatéraux et mondiaux, appui aux activités de préparation des projets exploitant les énergies renouvelables qui seront inclus dans l'attente de mise en œuvre d'ici mi-2016 ; installation d'au moins 10 GW de capacité de production nouvelle et additionnelle.

Phase II (2020-2030): Mise en œuvre ambitieuse et à grande échelle des politiques, programmes et mesures incitatives définis au niveau national pendant la Phase I ; poursuite du travail d'identification, d'évaluation et de révision des projets pour multiplier les utilisations des énergies renouvelables ; mobilisation du potentiel de fournir au moins 300 GW de capacité de production nouvelle et additionnelle.



ORIENTATION STRATÉGIQUE ET DOMAINES DE TRAVAIL

Le plan d'action de l'IAER identifie des activités spécifiques² relatives à cinq principaux domaines de travail et quatre domaines de travail transversaux (voir plan d'action pour une explication détaillée), qui viennent compléter le travail réalisé par d'autres partenaires pertinents.

PRINCIPAUX DOMAINES DE TRAVAIL

1

DOMAINE DE TRAVAIL 1 : INVENTAIRE DES EXPÉRIENCES ET DES ACTIONS EN VUE D'UNE COORDINATION RENFORCÉE DES INITIATIVES EXISTANTES ET FUTURES

Ce domaine de travail a pour but de déterminer les initiatives en matière d'énergie renouvelable qui existent sur le continent et d'améliorer la coordination. Les actions comprennent l'inventaire de toutes les initiatives existantes et l'analyse systématique des expériences et des enseignements tirés qui serviront à tous les autres domaines de travail. Ce domaine de travail devrait faire partie de la phase de déploiement immédiat.

Résultat : Meilleure compréhension des activités existantes et des lacunes, et amélioration de la coordination des initiatives.

2

DOMAINE DE TRAVAIL 2 : RENFORCEMENT DES CADRES DE RÉGLEMENTATION, DE SOUTIEN ET D'INCITATION

Renforcement des cadres de politique, de réglementation, de soutien et d'incitation en vue a) de garantir un environnement sûr pour l'investissement à long terme, b) de mettre à niveau les réseaux nationaux existants et d'accélérer le déploiement de mini-réseaux, c) de répondre aux besoins des formes d'énergie non-électriques dans les secteurs de production, d) d'améliorer l'efficacité énergétique et e) de renforcer au niveau local les capacités de fabrication, d'assemblage, de déploiement et de maintenance des technologies utilisant les énergies renouvelables.

Résultat a) Le renforcement des cadres réglementaires et politiques pour permettre des investissements dans la production des énergies renouvelables en Afrique par les institutions publiques, les ménages, les communautés, les investisseurs privés (en particulier les micro, petites et moyennes entreprises) avec une base de propriété considérablement élargie et diversifiée.

² Les activités de l'Initiative IAER peuvent être classées comme suit :

- "Activités de soutien", telles que des études, les évaluations, les orientations de politiques, le renforcement des capacités, le financement de soutien de la proposition pour la préparation de propositions de projets, la coordination internationale, l'évaluation d'applications potentielles et des études de marché, et des processus participatifs multi parties prenantes qui exigent un financement relativement modeste, ainsi que le suivi et l'évaluation des projets et la mise en œuvre du programme de travail.
- "Incitations et investissements", y compris les instruments d'incitation tels que le soutien de tarifs de subventionnement, les investissements dans les mises à niveau du réseau, des garanties de paiement, les mesures d'atténuation de risques, les crédits concessionnels, et diverses formes d'investissement qui nécessitent un financement beaucoup plus important.

- Résultat b) Planification dans les pays africains de la mise en place des technologies de réseaux intelligents existants les plus appropriés et expansion des réseaux et accélération du déploiement des mini-réseaux.
- Résultat c) Nouvelles législations et incitations à l'investissement qui améliorent l'accès à aux services et produits électriques et non électriques basés sur les sources énergies renouvelables.
- Résultat d) Intégration de mesures d'efficacité énergétique aux initiatives en matière de sources d'énergie renouvelable et meilleure prise de conscience de la population en général de l'importance de l'efficacité énergétique.
- Résultat e) Accentuation de la mise au point, de la fabrication et du déploiement de technologies utilisant les énergies renouvelables en Afrique et création de systèmes d'innovation solides et efficaces sur le long terme.

3

DOMAINE DE TRAVAIL 3 : MOBILISATION, RENFORCEMENT ET PROMOTION DES CAPACITÉS DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES A TOUS LES NIVEAUX

Les premières activités comprennent l'élaboration de programmes de renforcement des capacités qui s'accompagnera de la conclusion d'accords de coopération internationaux, y compris les échanges, la formation et le soutien financier.

- Résultat Mobilisation, développement et renforcement des capacités et des compétences fondamentales à tous les niveaux et sous tous les aspects.

4

DOMAINE DE TRAVAIL 4 : FINANCES ET FINANCEMENT

Les activités comprennent la garantie du financement afin de mettre en œuvre l'initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables en tant qu'entité de coordination et de facilitation, y compris des activités de soutien, ainsi que l'obtention de fonds pour financer directement des projets et des mesures visant à inciter les investissements dans les énergies renouvelables au niveau des pays.

- Résultat Mobilisation de financements publics et privés suffisants pour répondre aux besoins d'investissement de l'IAER énoncés dans les domaines de travail et amélioration de l'accès au crédit pour les investisseurs et les promoteurs publics et privés de projets relatifs aux énergies renouvelables.

5

DOMAINE DE TRAVAIL 5 : DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DE PROJET

Définition des critères et des méthodes d'évaluation d'admissibilité en demandant directement aux pays africains de faire des propositions de projets, contrôle du respect des principes directeurs de l'IAER, identification des moyens de surmonter les obstacles aux investissements publics et privés, et garantie de l'apport de soutien financier, en toute transparence, soit par l'intermédiaire du fonds fiduciaire de l'IAER, soit par d'autres canaux existants

- Résultat Mise en attente de projets
Multiplication et amélioration de la qualité des projets proposés, financés et mis en œuvre, dont les résultats, y compris les effets non anticipés, sont mieux appréhendés.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

6

DOMAINE DE TRAVAIL 6 : EVALUATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DES TECHNOLOGIES UTILISANT LES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'inclusion de protections, participation et principes d'équité dès le départ. Veiller à ce que les garanties environnementales et sociales, et les études d'impact social et environnemental local des projets individuels, soient soutenues, et que les procédures et systèmes d'évaluation systématique des technologies exploitant les énergies renouvelables, pour leurs implications environnementales et sociales, soient mis en œuvre.

Résultat : Déploiement des technologies utilisant les sources d'énergies renouvelables d'une manière qui sert les communautés locales et ne nuit pas à l'environnement, et promotion de l'innovation technologique et de l'évaluation des besoins de précaution..

7

DOMAINE DE TRAVAIL 7 : COLLABORATION MULTIPARTITE

L'IAER reconnaît que la stratégie de mise en œuvre doit inclure plusieurs facettes, et impliquer et mobiliser tous types de parties prenantes. La participation véritable de la communauté et de la société civile fera partie intégrante de la collaboration de l'IAER avec de multiples parties prenantes, tout comme la participation du secteur privé, du milieu universitaire et d'autres parties prenantes..

Résultat : Participation active d'un large éventail de parties prenantes dans la construction de l'IAER, d'une manière qui garantit une vaste appropriation, la durabilité et l'amélioration continue du travail de l'IAER.

8

DOMAINE DE TRAVAIL 8 : OBSERVATOIRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU CONTEXTE PLUS LARGE

Ce domaine de travail met en évidence la nécessité pour l'IAER de constamment suivre et évaluer les nouvelles réalités et conjonctures qui peuvent influencer sur les perspectives que l'IAER offre et les dangers dont elle tient compte.

Résultat : Renforcement des capacités du système de gouvernance et de gestion de l'IAER pour la détection précoce et la réaction efficace en cas de possibilité d'accélérer le déploiement des sources d'énergies renouvelables en Afrique (y compris les flux de financements et d'investissements nouveaux), ainsi que la détection précoce de nouveaux risques, dangers et défis.

9

DOMAINE DE TRAVAIL 9 : COMMUNICATIONS ET DIFFUSION

L'IAER est conçu pour avoir un impact positif sur les différentes parties prenantes, allant des communautés locales aux organismes bilatéraux et multilatéraux. Au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'initiative, il sera essentiel de communiquer et d'entrer en contact avec toutes les parties prenantes, en interne en externe.

Résultat : Renforcement et durabilité de l'appui multipartite en faveur de l'IAER sous la forme de flux soutenus de fonds et d'appuis politiques et de la société civile. Identification et utilisation aisées des ressources et services de l'IAER par les diverses parties prenantes.

GOVERNANCE ET GESTION

L'IAER est dirigée par des Africains et fortement ancrée dans les processus africains d'élaboration de politiques et de prise de décisions. L'IAER définira des règles de gouvernance claires en accord avec ses principes directeurs, ainsi que des procédures de contrôle et d'évaluation. Cela garantira que l'Initiative restera entièrement dirigée par l'Afrique et que toutes les activités qui seront menées dans son cadre (par l'Unité indépendante de mise en œuvre et le fonds d'affectation de l'IAER ou directement par les pays ou d'autres institutions) seront conformes aux principes directeurs de l'IAER. Les procédures de contrôle et d'évaluation doivent être établies de manière à correspondre au principe d'appropriation des pays africains, à répondre au besoin de flexibilité et à garantir l'utilisation efficace et transparente des ressources.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration sera constitué d'au moins neuf membres, dont sept Africains et deux non Africains.

Les rôles principaux du Conseil d'administration sont de mobiliser le soutien de la classe politique, de fournir une supervision et une vision stratégique, d'assurer le leadership africain et l'appropriation africaine de l'Initiative, d'établir les priorités, les objectifs et les étapes importantes, d'appuyer la mobilisation des ressources et de superviser la mise en œuvre des projets et du programme de travail annuel.

COMITÉ TECHNIQUE

Le Comité technique (CT) sera composé d'experts de haut niveau en matière d'investissement et de développement, ayant une expérience avérée dans le secteur de l'énergie sur le continent ou dans les pays en développement.

Les principales responsabilités du Comité technique consiste à définir les priorités et les objectifs opérationnels de l'IAER, examiner et sélectionner les projets proposés, superviser les activités de mobilisation des ressources, assurer la cohérence avec d'autres initiatives et recommander des financements pour les activités de soutien, les mesures d'incitation et les investissements.

UNITÉ INDÉPENDANTE DE MISE EN ŒUVRE

L'Unité indépendante de mise en œuvre, sera entièrement responsable devant le Conseil d'administration. L'Unité indépendante de mise en œuvre sera hébergée par la Banque africaine de développement selon un accord spécifique entre celle-ci et le Conseil d'administration, ce qui assurera son indépendance et garantira le leadership africain.

Les principales missions de l'Unité indépendante de mise en oeuvre sont d'assurer le rôle de secrétariat pour le Conseil d'administration et le Comité technique, de coordonner et préparer les programmes de travail annuels, de coordonner et mener des activités de soutien dans tous les thèmes, de coordonner et faciliter le soutien et le financement en vue d'accélérer la mise en œuvre, d'élaborer et de gérer les procédures de demandes de subvention et d'évaluation en consultation avec

ADMINISTRATEUR (BAFD)

Les principales fonctions de fiduciaire (qui rend compte au Conseil d'administration) est de gérer les fonds et les investissements, d'élaborer et de gérer les procédures de demande de subvention et d'évaluation en collaboration avec l'Unité de mise en œuvre indépendante, d'assurer le respect de la gestion des risques et des procédures de conformité.

ANNEXE: L'ÉCONOMIE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN AFRIQUE

Il y a un argument solide de développement et d'affaires/économie pour accroître l'accès aux énergies renouvelables en Afrique. Voici plusieurs raisons pour lesquelles un passage rapide du continent vers des sources d'énergie renouvelable est nécessaire et possible, avant d'autres régions.

L'ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT

En ce qui concerne la demande, l'Afrique subsaharienne a le plus faible taux d'accès à l'électricité au monde, avec seulement 32 pour cent. De grandes parties de l'Afrique rurale restent non électrifiées et la capacité de production actuelle est souvent incapable de répondre à la demande en croissance rapide des centres urbains et des zones périurbaines. Les pays d'Afrique du nord ayant des niveaux plus élevés d'accès à l'énergie doivent également apporter des changements importants dans leurs systèmes énergétiques pour répondre à la demande future tout en passant à un avenir à bas ou zéro carbone. Les taux économiques élevés récents de croissance connus à travers le continent sont susceptibles de diminuer si la situation actuelle ne s'améliore pas.

L'accès à des services énergétiques adéquats est directement corrélé à la qualité de vie et le bien-être, et cela est donc un impératif. Pourtant, l'énergie est très inégalement répartie, et plus encore l'accès à l'électricité. Dans certains pays africains, la consommation d'électricité par habitant est plus de 100 fois plus faible que dans les pays industrialisés. L'Agence internationale de l'énergie estime que, en moyenne, la consommation d'électricité par habitant en Afrique était de 590 kWh en 2012, par rapport à la moyenne mondiale de 2970 kWh/habitant.

L'Africa Progress Panel attire l'attention sur le visage humain et les conséquences socio-économiques de cette lacune, en notant que l'Afrique subsaharienne est la seule région où le nombre absolu de personnes sans accès à l'énergie moderne est en passe d'augmenter de 45 millions pour l'électricité et 184 millions pour des cuisinières améliorées. Actuellement, plus de 600,000 femmes et enfants meurent chaque année de la pollution intra-domiciliaire associée à l'utilisation de bois de feu pour la cuisine. Avec d'autres régions sur une trajectoire beaucoup plus positive, d'ici 2030 la part de l'Afrique dans la population mondiale sans électricité passera de moins du quart à plus des deux tiers, et la part sans installations d'appareils de cuisson améliorés va augmenter d'un quart à plus d'un tiers. Pour les pauvres, l'accès accru à l'énergie signifie un potentiel de vie grandement amélioré.

L'agriculture contribue de manière significative à la situation économique et sociale de la majorité des pays africains et joue un rôle relatif considérablement plus grand en Afrique que dans d'autres régions. La valeur moyenne ajoutée de l'agriculture dans l'Afrique subsaharienne, par exemple, était de 19 pour cent en

2008, comparativement à 2 pour cent en Europe et 7 pour cent en Amérique latine. Ce secteur apporte ainsi une contribution importante au PIB des pays africains, environ 14 pour cent en moyenne en 2014, et près de la moitié dans certains pays. Pourtant, l'agriculture africaine est à la traîne des autres régions en développement par rapport aux indicateurs de la productivité agricole. L'amélioration des pratiques agricoles sont par conséquent une priorité pour réduire la pauvreté en Afrique. Une productivité agricole plus importante et une meilleure résilience au changement climatique peuvent être réalisées grâce à l'amélioration de la production agricole telles que l'irrigation, l'amélioration de l'agro-industrie, de plus et de meilleurs post-récoltes et magasins de stockage, une distribution plus forte et des chaînes de distribution, qui nécessitent tous de l'énergie. Les agriculteurs africains ont besoin de plus et de meilleures qualités d'énergie et l'accès à un plus large éventail de services énergétiques s'ils souhaitent augmenter leur productivité et recevoir des revenus plus élevés.

Après l'agriculture, la majorité des populations de l'Afrique gagnent leur vie dans le secteur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), qui comprend les artisans, les coopératives et les associations communautaires à but non lucratif entre autres. En plus d'être actif dans l'agriculture à petite échelle, de nombreuses femmes africaines possèdent et dirigent une grande variété d'entreprises informelles. La fourniture de services énergétiques adéquats et abordables à ce secteur apporte des avantages à l'ensemble de l'économie. La croissance de la production d'électricité par habitant a stagné dans l'Afrique subsaharienne tout en augmentant dans toutes les autres régions dans le monde. Ainsi, bâtir une fondation solide pour élargir l'accès à l'électricité aux MPME est logique en ce qui concerne la croissance économique et les perspectives de développement durable. Des services énergétiques fiables et abordables permettent aux MPME, aux coopératives et aux associations communautaires de renforcer leur position sur le marché, d'améliorer leur base de produits et de services, d'accroître les possibilités d'affaires, et d'augmenter les flux de revenus.

La demande industrielle pour l'énergie en Afrique augmentera considérablement au cours des prochaines décennies. Comme le continent le moins industrialisé, l'Afrique a l'avantage du retardataire car elle évite un bon nombre de problèmes auxquels ont été confrontés les pays qui se sont industrialisés rapidement. Les pays africains ont la possibilité d'adopter des stratégies

industrielles moins polluantes et plus efficaces en énergie, ainsi que de passer rapidement à des systèmes d'énergie renouvelable modernes et diversifiés. Les énergies renouvelables sont la réponse – avec le temps – même pour les demandes les plus énergivores. En permettant l'utilisation des meilleures technologies disponibles, l'Afrique a la possibilité d'utiliser des sources d'énergie renouvelable et de construire des systèmes d'énergie de l'avenir, où la production distribuée à une échelle relativement plus petite fournit la plupart de l'énergie, complétée par la production d'énergie renouvelable à plus grande échelle, le cas échéant.

Pour la majorité des africains qui ne disposent pas d'un accès suffisant à des services énergétiques, la fourniture d'énergie pour les services sociaux essentiels au niveau communautaire est une priorité majeure. L'énergie et l'approvisionnement en électricité dans les écoles, les cliniques de santé, et d'autres institutions publiques qui servent le bien commun sont d'une valeur inestimable. De même, avec l'électricité, les associations communautaires peuvent fournir une gamme de services, améliorer les processus de prise de décisions participatifs locaux, et entreprendre d'autres efforts qui soutiennent le développement local.

Par conséquent, le septième objectif de développement durable (ODD) sur l'énergie vise à « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables » grâce à une action nationale et une coopération internationale combinée. Dans la formulation actuelle, cela nécessiterait une augmentation de la part des énergies renouvelables dans la combinaison énergétique nationale et mondiale et doubler le taux annuel d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces ambitions d'énergie sont compatibles avec ODD 13 sur le changement climatique.

L'ANALYSE DES AFFAIRES ET DE L'ÉCONOMIE

En ce qui concerne l'approvisionnement, l'Afrique possède d'abondantes ressources qui pourraient être mobilisées pour répondre aux besoins de développement. Et les tendances récentes indiquent que dans la plupart des cas, les énergies renouvelables modernes telles que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique et géothermique peuvent être les solutions les moins coûteuses dans l'Afrique subsaharienne, par rapport aux carburants à base de pétrole qui sont considérablement plus chers.

Selon une étude récente de McKinsey,³ l'énergie solaire pourrait fournir plus de 10,000 GW de nouvelles capacités ; éolienne 109 GW ; hydraulique 350 GW ; et l'énergie géothermique pourrait ajouter environ 15 GW de capacité.

IRENA, dans « Africa 2030 : Feuille de route pour l'énergie renouvelable dans l'avenir »,⁴ estime que la demande d'électricité va augmenter de plus du triple en 2030 et explique comment les projets des énergies renouvelables sont en pleine expansion. D'ici 2030, la capacité installée totale pourrait être 610 GW,

avec 330 GW en énergies renouvelables – plus d'une augmentation de huit fois – avec l'énergie hydraulique contribuant 100 GW, éolienne 100 GW, l'énergie solaire photovoltaïque et le centre solaire à concentration 93 GW, la biomasse 32 GW et géothermique 4 GW. Le rapport montre également que les récents contrats de projet d'énergies renouvelables en Afrique sont parmi les plus compétitifs dans le monde, par exemple l'énergie solaire photovoltaïque en Afrique du Sud (7,5 US cents par kWh - qui peut être comparé au coût du charbon neuf en Afrique du Sud à 7- 8 centimes par kWh), centre solaire à concentration en Afrique du Sud (12,4 centimes par kWh) ou l'énergie éolienne en Egypte : 4,1 centimes par kWh.

L'étude de McKinsey prévoit également la façon dont le coût de l'installation solaire, même en incluant les coûts de transaction plus élevés de l'exécution des projets en Afrique, permettra de réduire de USD 2,500/kW en 2011 à USD870/kW en 2040 – ce qui correspond à 20 pour cent de baisse du coût moyen actualisé de l'électricité. Dans le modèle McKinsey 30 pour cent dans chaque marché provient de l'énergie solaire ou éolienne d'ici 2040. Les effets se feront sentir dans une baisse des émissions de carbone de 27 pour cent et des coûts de carburant réduits dû à l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne au lieu du charbon et du gaz. Dans l'étude d'IRENA, les épargnes d'émissions de carbone s'élèvent à 310 tonnes million ou une réduction de 32 pour cent par rapport à la référence.

Cependant, vu que les ressources énergétiques de l'Afrique sont inégalement réparties, chaque pays et chaque sous-région doit déterminer comment fournir ses besoins en énergie de manière efficace, en utilisant ses ressources internes et en exploitant les opportunités régionales qui optimisent l'utilisation des ressources régionales. À cette fin, les énergies renouvelables peuvent contribuer positivement à l'élargissement de dotations nationales et régionales avec un impact important sur la sécurité de l'approvisionnement et la diversification des sources d'énergies, peu importe si un pays est actuellement un importateur ou exportateur de combustibles fossiles.

Un autre défi majeur pour l'Afrique subsaharienne est que le coût de la fourniture et l'installation est généralement plus élevé qu'ailleurs et nécessite de grandes quantités de capitaux. Par conséquent, des efforts substantiels sont nécessaires dans l'accès au financement et la création de projets susceptibles de rapporter de l'argent si l'Afrique subsaharienne veut se préparer pour une accélération substantielle de l'énergie renouvelable, comme les secteurs bancaires locaux et les marchés de capitaux nationaux manquent la profondeur nécessaire pour répondre aux besoins d'investissement. En outre, le secteur bancaire local en Afrique subsaharienne est déjà exposé à des services nationaux financièrement fragiles, ce qui limite les nouveaux prêts au secteur. La disponibilité du financement à faible coût des organisations internationales, des gouvernements et des investisseurs institutionnels – tels que les obligations

³ http://www.mckinsey.com/insights/energy_resources_materials/powering_africa

⁴ <http://www.irena.org/menu/index.aspx?mnu=Subcat&PriMenuID=36&CatID=141&SubcatID=641>

vertes, les titres adossés à des actifs écologiques et les obligations de projets d'énergie propre – dépend largement de la capacité à obtenir des revenus à long terme et des risques limités au niveau des projets et des pays.

Pour améliorer les énergies renouvelables, les secteurs public et privé doivent s'assembler avec les ressources et l'expertise. En fait, il y aura un effet multiplicateur lorsque plus de ressources énergétiques renouvelables seront installés, avec la diminution supplémentaire des coûts, la compréhension des risques et la mise en œuvre des instruments d'atténuation des risques appropriés personnalisés pour l'Afrique subsaharienne.

Les mécanismes appropriés d'incitations financières doivent être en place. Bien qu'il y ait souvent déjà une analyse de rentabilisation claire pour les énergies renouvelables en fonction des coûts de cycle de vie, les efforts visant à accélérer le déploiement des énergies renouvelables doivent tenir compte de la différence de structure de coût entre les combustibles fossiles et les sources d'énergie renouvelable. Le fait que le coût des projets d'énergie renouvelable est dominé par les coûts d'investissement initiaux de l'équipement plutôt que de carburant et d'autres coûts d'exploitation présente un risque pour les investisseurs. Les investisseurs et les développeurs – que ce soit des ménages, des communautés, des coopératives, des institutions publiques, des PME ou de grandes entreprises – ont besoin de certitude de coût d'enlèvement (c'est à dire, que l'énergie produite peut être vendue) et une certitude sur le tarif, le prix auquel l'énergie peut être vendu. Cette réduction des risques peut être réponde par une variété d'approches telles que les marchés publics, les appels d'offres (voir par exemple REIPPP de l'Afrique du Sud) et des incitations de prix comme les tarifs de subventionnement (voir par exemple GET-Fit de l'Ouganda). D'autres mesures incitatives comprennent le soutien direct et indirect, comme des rabais et des incitations fiscales, des prêts à faibles coûts, assurances, garanties ou d'autres financements concessionnels. Remédier à la pénurie de l'accès au crédit, par les investisseurs d'énergies renouvelables à travers le continent est d'une importance capitale pour augmenter l'énergie renouvelable en Afrique.

L'Initiative de Afrique sur les Energies Renouvelables

www.arei.org



www.arei.org